

# PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Document établi en application de l'article L.2313-1 du CGCT

# I – LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

## A – Au niveau national

- ✓ En application de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, la Ville de Bayonne a signé en 2018 avec l'État un contrat plafonnant à 1,2 % l'évolution de ses dépenses réelles de fonctionnement, de compte administratif à compte administratif.
- ✓ 2019 a été la deuxième année de mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation, qui accorde un dégrèvement de 65 % de la cotisation à tous les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence est inférieur au plafond fixé par la loi.
- ✓ Par ailleurs, les conditions de financement sont restées à des niveaux très favorables en 2019, la valeur de l'index Euribor 3 mois restant par exemple négatif, et les marges des établissements bancaires se réduisant en raison d'un marché très concurrentiel.

# **B** – Au niveau local

- ✓ Le droit d'accès payant aux Fêtes de Bayonne a été reconduit en 2019 et la recette générée par la vente de bracelets, comptabilisée dans le budget annexe des fêtes, a permis de faire passer la subvention du budget principal en dessous du million d'euros.
- ✓ Conséquence de la dynamique de livraison de programmes immobiliers neufs et de l'action municipale soutenant la réhabilitation du parc ancien, l'augmentation de population de la commune de Bayonne s'est poursuivie : la population totale INSEE atteint ainsi 51 943 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit + 2,7 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## II – LES PRIORITÉS RETENUES

L'exécution budgétaire 2019 est conforme aux objectifs fixés avec :

- ✓ une progression des investissements de 5 % qui représentent 426 € par habitant contre 298 € en moyenne nationale 2018 ;
- ✓ une dynamique des ressources de fonctionnement en lien avec la dynamique démographique de la commune, accompagnée d'une stabilité de la pression fiscale pour les contribuables bayonnais pour la dixième année consécutive ;
- ✓ le maintien des équilibres financiers, avec notamment un autofinancement brut qui atteint 10,7 M€ et un encours de dette stabilisé ;
- ✓ la maîtrise des dépenses de fonctionnement dont l'évolution est nettement inférieure au plafond de 1,2 % fixé par le contrat avec l'État.

# III – L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2019

# **A – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

## 1 – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement réalisées s'élèvent à **80 671 410 €**, leur répartition est la suivante :

TYPE DE RECETTES	CA 2018	Budget 2019 (BP+DM)	CA 2019	% de réalisation	Evolution de CA à CA
Produits des services	7 391 329	7 114 000	7 087 982	99,63%	-4,10%
Fiscalité directe	31 811 298	32 383 000	32 834 937	101,40%	3,22%
Fiscalité indirecte	5 132 187	4 615 000	5 650 497	122,44%	10,10%
Attribution de compensation Agglo	14 912 016	14 883 500	14 883 479	100,00%	-0,19%
Dotations et subventions	11 241 646	11 294 500	11 240 348	99,52%	-0,01%
Autres (loyers, remboursements)	965 672	975 000	1 093 165	112,12%	13,20%
Total recettes de gestion	71 454 148	71 265 000	72 790 408	102,14%	1,87%
Divers dont cessions	984 185	1 260 000	7 215 852	572,69%	633,18%
Total recettes réelles de fonct.	72 438 333	72 525 000	80 006 260	110,32%	10,45%
Recettes d'ordre	551 305	630 000	665 150	105,58%	20,65%
Total recettes de fonctionnement	72 989 638	73 155 000	80 671 410	110,27%	10,52%

Les recettes de gestion courante progressent significativement de 1,87 % par rapport à l'exercice 2018 et dégagent, en raison d'un taux d'exécution de 102 %, un produit supplémentaire de plus de 1,5 M€ par rapport aux crédits inscrits en 2019.

Les recettes liées aux produits des services diminuent de 4,10 % (- 303 K€) avec notamment des redevances de stationnement qui baissent de 256 K€ par rapport à 2018, en raison des travaux du Tram'Bus, de la requalification des espaces publics et de l'évolution de l'offre de stationnement.

La fiscalité directe (taxes d'habitation et taxes foncières) est particulièrement dynamique, avec une progression de 3,22 % sous l'effet de l'évolution des bases d'imposition, tout comme la fiscalité indirecte qui augmente de 10 % (+ 518 K€) et en particulier la taxe additionnelle aux droits de mutation et la taxe de séjour.

Les dotations et subventions sont stables à 11,2 M€ : la dotation globale de fonctionnement versée par l'État représente à elle seule 7,5 M€, en hausse de 2,3 % du fait de l'augmentation de la population de la commune

Les produits exceptionnels augmentent fortement grâce aux produits de cessions d'immobilisations qui représentent 6,23 M€ dont 5,24 M€ pour la vente des terrains du Prissé.

# 2 - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées s'établissent à **63 793 028 €**, dont le comparatif avec les crédits ouverts se présente ainsi :

TYPES DE DEPENSES	CA 2018	Budget 2019 (BP+DM)	CA 2019	% de réalisation	Evolution de CA à CA en %
Charges à caractère général	14 971 626	16 007 000	15 106 683	94,38%	0,90%
Masse salariale	35 383 959	36 290 000	36 151 805	99,62%	2,17%
Reversements de fiscalité	289 945	427 000	285 176	66,79%	-1,64%
Subventions et participations	10 127 455	10 507 000	10 462 529	99,58%	3,31%
Total dépenses de gestion	60 772 985	63 231 000	62 006 193	98,06%	2,03%
Intérêts de la dette	1 201 805	1 180 000	1 102 605	93,44%	-8,25%
Charges exceptionnelles	995 210	482 000	417 232	86,56%	-58,08%
Dotations aux provisions	205 000	267 000	267 000	100,00%	30,24%
Total dépenses réelles de fonct.	63 175 000	65 160 000	63 793 029	97,90%	0,98%
Virement section d'investissement		5 503 000			
Dotations aux amortissements et autres	3 344 050	2 792 000	9 080 182	325,22%	171,53%
Total dépenses d'ordre	3 344 050	8 295 000	9 080 182	109,47%	171,53%
Total dépenses de fonctionnement	66 519 050	73 455 000	72 873 211	99,21%	9,55%
Total dépenses réelles de fonct périmètre contractualisation	62 302 284	64 126 000	62 737 597	97,83%	0,70%

L'exécution budgétaire fait apparaître un taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement de près de 98 %, comparativement au total des crédits votés au budget 2019.

Ce taux illustre la maîtrise des charges de personnel (+ 2,17 %) et une nouvelle diminution des frais financiers liée à la structure de la dette (- 8 %). Les subventions et participations s'établissent à 10,46 M€ en progression de 235 K€ principalement en faveur du CCAS alors que dans le même temps la subvention d'équilibre au budget des fêtes diminue de 85 K€. Les charges à caractère général évoluent seulement de 0,9% par rapport à 2018 et sont significativement inférieures aux prévisions de l'exercice (16 M€).

Au total, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 63,8 M $\in$  (+ 1%), et l'évolution de ces dépenses au périmètre de la contractualisation avec l'État (dépenses réelles de fonctionnement déduction faite de la dotation aux provisions, des atténuations de charges et de produits) est limitée à 0,7 %, soit nettement en dessous du plafond des 1,2 %.

# **B – LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

# 1 – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement exécutées s'élèvent à 32 586 639 €, ainsi réparties :

TYPES DE DEPENSES	CA 2018	Budget 2019 (BP+DM)	CA 2019	% de réalisation	Evolution de CA à CA en %
Subventions d'équipement	399 993	1 976 158	501 027	25,35%	25,26%
Immobilisations (dont travaux en régie)	21 265 095	42 554 244	22 236 820	52,26%	4,57%
Total dépenses d'équipement	21 665 088	44 530 402	22 737 847	51,06%	4,95%
Emprunts et dettes	6 550 664	6 823 000	6 755 014	99,00%	3,12%
Autres dont EPFL et reversement de Taxe d'aménagement	2 039 284	1 970 000	1 914 303	97,17%	-6,13%
Total dépenses financières	8 589 948	8 793 000	8 669 317	98,59%	0,92%
Opérations pour compte de tiers	214 697	237 598	42 185	17,75%	-80,35%
Total dépenses réelles d'invest.	30 469 733	53 561 000	31 449 349	58,72%	3,22%
Dépenses d'ordre	3 076 540	1 353 000	1 137 290	84,06%	-63,03%
Total dépenses d'investissement	33 546 273	54 914 000	32 586 639	59,34%	-2,86%

Les dépenses d'équipement se maintiennent à un niveau élevé et atteignent 22,2 M€ hors travaux en régie.

La répartition pour les domaines d'intervention les plus significatifs est la suivante : 1,5 M€ pour l'éducation et la petite enfance, 3,3 M€ pour la culture et le patrimoine, 3,3 M€ pour les équipements sportifs, 4,7 M€ pour les bâtiments et équipements communaux, le système d'information et le renouvellement du matériel, et 9,4 M€ pour les espaces publics et la voirie.

En outre, les remboursements à l'Établissement public foncier local Pays Basque au titre des acquisitions d'immeubles réalisées pour le compte de la ville représentent 1,4 M€ et le capital des emprunts remboursé atteint 6,7 M€.

# 2 – Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'établissent à 41 021 088 €, ainsi réparties :

TYPES DE RECETTES	CA 2018	Budget 2019 (BP+DM)	CA 2019	% de réalisation	Evolution de CA à CA en %
Subventions	4 047 053	3 707 110	1 974 369	53,26%	-51,21%
Amendes de police	1 678 482	1 312 000	1 312 982	100,07%	-21,78%
Emprunts	8 000 000	16 288 749	8 000 000	49,11%	
Immobilisations en cours	30 542	238 000	18 797	7,90%	-38,46%
Total recettes d'équipement	13 756 077	21 545 859	11 306 148	52,47%	-17,81%
FCTVA	2 144 077	3 000 000	3 239 125	107,97%	51,07%
Taxe d'aménagement	1 474 848	1 358 000	950 063	69,96%	-35,58%
Excédents de fonctionnement capitalisés	6 126 358	7 938 000	7 938 054	100,00%	29,57%
Cessions	592 760	9 100 000	6 232 817	68,49%	951,49%
Reversment EPFL	441 580	1 791 000	1 531 783	85,53%	246,89%
Total recettes financières	10 779 623	23 187 000	19 891 842	85,79%	84,53%
Opérations pour compte de tiers	62 653	427 441	270 776	63,35%	332,18%
Total recettes réelles d'invest.	24 598 353	45 160 300	31 468 766	69,68%	27,93%
Virement section d'investissement		5 503 000			
Opérations de transferts et patrimoniales	5 869 285	3 515 000	9 552 322	271,76%	62,75%
Total recettes d'ordre	5 869 285	9 018 000	9 552 322	105,93%	62,75%
Total recettes d'investissement	30 467 638	54 178 300	41 021 088	75,71%	34,64%

Le financement des investissements est assuré de manière équilibrée par les différentes ressources : les fonds propres (5,5 M€), les subventions reçues (1,97 M€), les cessions d'immobilisations (6,23 M€), le remboursement par l'EPFL d'annuités (1,53 M€) et l'emprunt à même hauteur qu'en 2018 (8 M€).

## IV - L'AUTOFINANCEMENT

Entre 2018 et 2019, les recettes de fonctionnement ont progressé de 2,6 % et les dépenses de fonctionnement de 0,7 M€. Ainsi, l'autofinancement brut atteint en 2019 le niveau record de 10,7 M€ et la capacité d'autofinancement nette, c'est-à-dire l'autofinancement réellement disponible après remboursement des emprunts, s'établit à 4 M€.

L'encours de l'endettement étant quasiment stable, le ratio de désendettement (dette / CAF brute) diminue à 5,8 ans contre 6,5 années en 2018 traduit une situation financière très saine.

#### V – L'ENDETTEMENT

Le capital de la dette au 31 décembre 2019 est de 61,7 M€, contre 60,3 M€ au 31 décembre 2018. Deux nouveaux emprunts de 4 M€ chacun ont été mobilisés en 2019, l'un à taux fixe de 0,54 % souscrit auprès du Crédit Agricole, l'autre à taux variable, sur index Euribor 3 mois + 0,08 % pendant 5 ans, puis à taux fixe de 0,52 % pendant 15 ans, souscrit auprès de la Société Générale.

La répartition de l'encours de dette par type de taux d'intérêt est de 60,4 % à taux fixe et 39,6 % à taux variable. Pour le seul budget principal, le taux d'intérêt moyen de la dette ressort à 1,58 % (2,12 % fin 2018) et la durée résiduelle de l'encours est de 13 ans.

## **VI – LES TAUX D'IMPOSITION**

Pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, les taux de fiscalité directe sont restés stables, ils se présentent comme suit :

TAXES	TAUX 2018	TAUX 2019
Taxe d'habitation	26,34 %	26,34 %
Taxe foncière bâties	19,03 %	19,03 %
Taxe foncière non bâties	48,68 %	46,68 %

#### VII – LES PRINCIPAUX RATIOS

RATIOS	VALEURS	MOYENNES NATIONALES DE LA STRATE*
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 211 €	1 323 €
2. Produit des impositions directes/population	635 €	676 €
3. Recettes réelles de fonctionnement/population	1 345 €	1 542 €
4. Dépenses d'équipement brut/population	427 €	332 €
5. Encours de la dette/population	1 177 €	1 410 €
6. Dotation globale de fonctionnement/population	146 €	213 €

7. Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	58,14 %	61,00 %
9. Dépenses fonct. et remb. capital dette/recettes réelles fonct.	99,68 %	94,50 %
10. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles fonct.	31,79 %	21,50 %
11. Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	87,56 %	91,50 %

<sup>\*</sup>Ratios de référence 2018 (source : Les collectivités locales en chiffres 2019 - DGCL)

#### **VIII – LES BUDGETS ANNEXES**

# 1- Budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada

L'exécution budgétaire 2019 se présente de la manière suivante :

	Crédits votés	Réalisé
Recettes de fonctionnement	4 531 000 €	4 406 311,18 €
Dépenses de fonctionnement	4 531 000 €	4 406 327,18 €
Résultat antérieur reporté		16,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé		0,00 €

Pour les fêtes traditionnelles, les dépenses s'élèvent globalement à 2,9 M€ contre 3,7 M€ en 2018, soit une baisse de 4,3 %. Les principaux postes concernent la sécurité et le gardiennage : 987 K€, les animations : 568 K€, les secours et prévention : 337 K€.

Le dispositif Pass Fêtes a engendré un coût de 435 K€, en forte baisse par rapport à 2018 (-159 K€). La recette de vente de bracelets s'est élevée à 1,329 M€, permettant de dégager un gain net de 894 K€ et de réduire la subvention d'équilibre du budget principal à 982 K€ contre 1,065 M€ en 2018.

De son côté, la temporada 2019, marquée par l'annulation de la corrida des fêtes du 27 juillet, représente un budget de 1,468 M€ (1,404 M€ en 2018), dont les principales dépenses sont constituées par les contrats pour l'engagement des toreros et des taureaux, soit 778 K€ (843 K€ en 2018), les autres charges étant relatives à l'organisation des spectacles (assurances, communication sécurité, frais de personnel,...). Les spectacles ont généré une recette de 967 K€, complétés par des partenariats, des redevances d'occupation du domaine public et la vente de viande des taureaux pour 179 K€. La subvention d'équilibre du budget principal est de 130 K€ (134 K€ en 2018), dont 57 K€ de quote-part de dotations aux amortissements des arènes municipales.

# 2 - Budget annexe des parcs de stationnement (en HT)

L'exécution budgétaire 2019 se présente de la manière suivante :

	Crédits votés	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes d'investissement *	6 951 000 €	5 752 254,92 €	0€
Dépenses d'investissement	6 951 000 €	3 947 912,83 €	2 824 423,16 €
Solde d'investissement		1 804 342,09 €	- 2 824 423,16 €

Recettes d'exploitation	3 970 000 €	4 066 120,54 €	
Dépenses d'exploitation	3 970 000 €	3 603 569,91 €	
Résultat d'exploitation 2019		462 550,63 €	
Résultat antérieur reporté		100 000,00 €	
Résultat d'exploitation cumulé		562 550,63 €	
Résultat net de clôture			
(investissement + exploitation)		2 366 892,72 €	

<sup>\*</sup> y compris solde reporté 2018

Le résultat d'exploitation est excédentaire de 462 K€ contre 637 K€ en 2018. Cette baisse s'explique par la diminution des droits de stationnement : 3,40 M€ contre 3,54 M€ en 2018 (-3,75 %) en lien avec la fermeture des parcs De Gaulle, Boufflers et de la Gare pendant les travaux de réaménagement.

La section d'investissement fait apparaître un solde positif de 1,8 M€ après autofinancement des dépenses d'équipement de l'année (2,86 M€). Il contribuera au financement des restes à réaliser.

La dette poursuit sa baisse pour atteindre 3,7 M€ à la clôture de l'exercice. La capacité d'autofinancement brute s'établit à 1,1 M€. La conjugaison de ces deux facteurs se traduit par un ratio de désendettement de ce budget annexe de 3,6 années.

# IX – LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2019, la commune comptait 842 agents permanents, affectés aux budgets suivants :

	Hommes	Femmes	Total
Budget principal	403	412	815
Budget parkings	24	3	27
Total	427	415	842

Les charges de personnel pour l'année 2019 s'élèvent à 36,15 M€, en hausse de 2,17 % sur 2018. Cette évolution est essentiellement liée au glissement vieillesse-technicité et à la mise en œuvre progressive du protocole « parcours professionnels carrières et rémunérations » (revalorisation des carrières de la fonction publique).

Le ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement demeure toujours sensiblement inférieur à la moyenne des communes de la strate : 57 % contre 61 %.

*ಹುಹುಹುಹುಹುಹು*